

A retenir

- Cette formation s'adresse aux salariés d'Ile de France Nature
- ⇒ La formation se tiendra le 24 octobre et le 28 novembre 2024 de 9h00 à 12h30, lieu : lle de France Nature, 8 boulevard Victor Hugo 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE.
- Les frais de déplacement
- Commencez à lister vos questions dès à présent!

Objectifs

Objectif général de la formation

S'approprier les grandes lignes du code forestier ainsi que les spécificités du Régime forestier et de sa mise en œuvre.

Objectifs opérationnels:

A la fin de la formation, le participant sera capable de

- Identifier ce qu'est le Régime forestier et son champ d'application
- Se repérer dans le contenu du plan d'aménagement
- Citer les incidences du plan d'aménagement

Le 24 octobre 2024

Formatrices : Clotilde Garraud, directrice Union Régionale des Collectivités forestières Ile de France ; Laure Ferrier, directrice de l'Union Régionale des Collectivités forestières Normandie

09h00 - 09h05 Présentation du programme, des objectifs e	et de l'ODJ
--	-------------

Méthodologie pédagogique : apport théorique des formatrices

09h05 - 09h15 Tour de table

Méthodologie pédagogique : Prise de parole par chacun des participants

09h15- 09h25 Présentation de la Fédération et de l'Union régionale IDF

Méthodologie pédagogique : apports théoriques des formatrices.

09h25- 09h40 Bref rappel sur la forêt française

Forêt publique, forêt privée Evolution des surfaces Derniers chiffres de l'IGN

Méthodologie pédagogique : quiz et compléments par les formatrices

09h40 - 09h55 Présentation du code forestier et de son champ d'application

Retour historique sur la création du code forestier

Contenu du code forestier

Lien avec le Régime forestier et l'ONF

Présentation des autres codes qui mentionnent la forêt

Importance de la multifonctionnalité dans les forêts publiques françaises

Méthodologie pédagogique : apport théorique des formatrices.,

questions orales aux participants

9h55 - 10h10 La mise en œuvre du régime forestier

Présentation des conditions du Régime forestier : les forêts qui en

relèvent et celles qui n'en relèvent pas

Méthode pédagogique : Apports théorique des formatrices et réponse

aux questions des participants

10h10 - 10h30 Les missions de l'ONF, gestionnaire des forêts publiques

Les missions de l'ONF qui relèvent du Régime forestier

Les missions de l'ONF qui ne relèvent pas du Régime forestier

Présentation du modèle de financement de l'ONF

Méthode pédagogique : Apports théorique des formatrices et réponse

aux questions des participants

10h30 - 10h45 Le rôle du propriétaire forestier public

Analyse du rôle du propriétaire forestier public, ses droits et devoirs et ses interactions avec l'ONF

Méthode pédagogique : Apports théorique des formatrices et réponse aux questions des participants

10h45 - 11h00 PAUSE

11h00 - 11h20 Quelques notions de gestion forestières

Les grands principes de gestion durable d'une forêt : rôle du forestier, équilibre sylvo cynégétique, multifonctionnalité de la forêt

Méthode pédagogique : Apports théorique des formatrices.

Identification des besoins des participants pour alimenter le jour 2.

11h20 - 11h35 Le document d'aménagement : quel contenu et quel cadrage réglementaire ?

Présentation du contenu du document d'aménagement : forme et fond Identification du cadrage réglementaire (national, régional) : quelles règles et pourquoi ?

Quelle durée de validité pour ce document

Méthode pédagogique : question aux participants pour identifier leur niveau de connaissance. Complément par les formatrices. Présentation d'un plan d'aménagement.

11h35 - 11h55 Le processus d'élaboration du document d'aménagement

Processus d'élaboration Rôle du propriétaire Rôle du gestionnaire

Méthode pédagogique : Apports théoriques des formatrices

11h55 - 12h15 Une année de gestion forestière

Présentation des étapes d'une année classique Explication des implications liées au dérèglement climatique Présentation des innovations sur les plans d'aménagement

Méthode pédagogique : Intervention des formatrices ; recueil des questions

12h15 – 12h30 Conclusion de la matinée

Méthode pédagogique : recueil des questions complémentaires pour affiner le programme du 28 novembre

Le 28 Novembre 2024

Formatrices : Clotilde Garraud, directrice Union Régionale des Collectivités forestières Ile de France ; Laure Ferrier, directrice de l'Union Régionale des Collectivités forestières Normandie

09h00 - 09h10	Ouverture de la session
	Rappel des objectifs et de l'ordre du jour
	Méthodologie pédagogique : présentation par les formatrices
09h10 - 09h20	Retour sur la matinée du 24 octobre
	Les principales notions étudiées lors de la journée du 24 octobre
	Méthodologie pédagogique : apport des participants : ce qu'ils ont
	retenus. Compléments par les formatrices
09h20 - 10h50	Etude de cas sur l'application du Régime forestier
	La soumission des forêts publiques au Régime forestier
	La commercialisation des bois
	Un cas spécifique : le vol de bois
	Méthodologie pédagogique : Etude de cas et débriefing
10h50 - 11h05	PAUSE
11h05- 11h50	Etude de cas sur l'adaptation des forêts au changement climatique
	Impact du changement climatique sur les forêts
	L'accompagnement des propriétaires de forêts
	Méthodologie pédagogique : Retour d'expérience.
11h50- 12h20	Etude de cas à définir selon les questions posées lors de la première
	matinée de formation
	Méthodologie pédagogique : Retour d'expérience.
11h50- 12h30	Evaluation et conclusion

INFORMATIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION

Titre de la formation

Le code forestier et sa mise en œuvre dans les forêts publiques

Organisme de formation

IFFC – Institut de formation forestière communale, organisme de formation de la Fédération nationale des Communes forestières

Lieu de la formation

La formation aura lieu à Ile de France Nature, 8 boulevard Victor Hugo 95 500 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Contact

Pour l'inscription : Cassandra DAVAINE, chargée de recrutement et de formation Cassandra.davaine@iledefrance-nature.fr

isabelle.vergne@communesforestieres.org, 06 78 57 34 98

Date et horaires

Jeudi 24 octobre et jeudi 28 novembre 2024 de 9h à 12h30.

Durée

7h00 de formation

Préparation nécessaire

Venir avec les questions issues de votre expérience

Coût pour le stagiaire

Le coût de la formation est pris en charge par votre structure.

Les frais de déplacement (hôtel, repas, transport) sont à votre charge : le remboursement se fait via votre employeur.

Evaluation de la formation

La formation fera l'objet d'une évaluation à chaud par le stagiaire et d'une évaluation à froid quelques mois plus tard.

Attestation:

Une attestation de formation sera remise à chaque participant.

Formatrices

Clotilde Garraud : Directrice de l'Union Régionale des Collectivités forestières Ile de France, elle anime des formations auprès des élus et intervient en conseil dans les communes sur la question du Régime forestier.

Laure Ferrier, directrice de l'Union régionale des Collectivités forestières Normandie, travaille aux Communes forestières depuis 15 ans et anime des formations relatives à toutes les thématiques forêts bois

Public visé:

Les salariés d'Ile de France Nature, principalement du service juridique et administratif.

Pré requis :

Cette formation est sans prérequis.

Règlement intérieur, RGPD :

Disponible sur demande et sur http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5 3185.php

Pour s'inscrire :

Cassandra DAVAINE: cassandra.davaine@iledefrance-nature.fr

En cas d'annulation par l'IFFC, les personnes inscrites seront informées par mail ou par téléphone







IFFC / FNCOFOR

13 rue du Général Bertrand - 75007 Paris
01 45 64 47 98
federation@communesforestieres.org